

LE MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

~~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

CHAPITRE I. APERCU HISTORIQUE

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports n'a pas connu sa naissance au moment de l'Indépendance comme la plupart d'autres départements. Cinq ans après l'avènement de l'Indépendance de la République Rwandaise c.à.d. en juillet 1967, le Ministère de la Famille et du Développement Communautaire, actuellement le Ministère des Affaires Sociales et du Développement Communautaire, a mis sur pied pour la première fois, un bureau chargé de la Jeunesse qui avait pour mission l'étude des problèmes de la Jeunesse ainsi que la recherche des solutions appropriées. Ce département qui avait la jeunesse dans ses attributions organisa des tournées d'animation qui avaient pour but d'inventorier les questions que se posaient les jeunes sur leur avenir. En fonction de ces questions furent établis les premiers programmes d'encadrement et de formation. Les données recueillies dans ces tournées furent complétées en 1969 par une enquête sur la délinquance juvénile et le banditisme au Rwanda qui recommanda le développement des services de la Jeunesse.

En 1974, le bureau de la Jeunesse a été transformé en Direction Générale de la Jeunesse et des Sports et fut doté d'un personnel suffisant pour être opérationnel.

Le 21 février 1972 fut créé le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports avec mission de créer et de promouvoir les groupements d'action sociale, économique, et artisanale. Il fut doté d'un organigramme comprenant une Direction Générale et trois bureaux. Les premiers cadres de terrain furent recrutés et suivirent une formation de 9 mois à MURAMBI avant d'être affectés dans les Préfectures.

Le 1er août 1973 fut créé le Ministère de la Jeunesse doté d'un organigramme déconcentré et décentralisé qui comprenait en ce qui concerne la Jeunesse, une Direction Générale, une Direction, 3 Divisions et Six bureaux. Pour se pourvoir du cadre de terrain proche des jeunes, le Ministère organisa en 1974 des sessions de formation des Encadreurs communaux de la Jeunesse et des Sports et un Séminaire National des Responsables des Projets en faveur de la Jeunesse, Séminaire qui a donné l'orientation suivie jusqu'à ce jour par le Ministère.

Il a reçu en 1976, un nouvel organigramme réduisant les services et le nombre de fonctionnaires responsabilisés. Les cadres communaux jusqu'alors dépendant du Ministère de la Jeunesse et des Sports furent affectés dans les Communes. Néanmoins, des efforts furent déployés pour garder le contrôle sur le cadre communal notamment par la formation et affectation des Encadreurs sous-régionaux de la Jeunesse et des Sports. Cette action permit également au Ministère de se faire représenter auprès des sous-Préfectures qui venaient d'être créées.

A partir de l'année 1979, le Ministère a expérimenté une nouvelle méthode d'encadrement et de formation permanente des jeunes associés dans les groupements socio-économiques. La première expérience des Chantiers des Jeunes a eu lieu à GIKONGORO en 1979, la seconde à GISENYI en 80-81 et la troisième est en cours à BYUMBA.

Enfin, un Séminaire pour la redéfinition des attributions et du rôle de l'Encadreur de la Jeunesse et des Sports s'est tenu en janvier 1981 pour situer le cadre moyen et de terrain dans l'ensemble des techniciens oeuvrant dans le milieu rural.

Missions Assignées au Ministère.

1. Textes officiels sur la Jeunesse

Les missions du Ministère de la Jeunesse et des Sports sont consignées dans les Manifestes et dans les Discours des Chefs d'Etat de la première et de la deuxième République Rwandaise. Ces textes étant nombreux et riches de sens, nous avons choisi de présenter quelques-uns de ceux qui tracent les orientations à donner à la Jeunesse Rwandaise.

a) Le Manifeste n°4 du M.D.R. Parmehutu stipule dans le VIème chapitre qui concerne la Jeunesse non scolarisée :

- Le M.D.R. Parmehutu collaborera avec le Gouvernement et tous ceux qui cherchent pour la Jeunesse, une voie pour qu'elle gagne honnêtement sa vie et s'attèle au développement du pays dans la sagesse et l'amour du travail manuel.

- Le parti doit aider le Gouvernement à organiser les associations des jeunes ayant pour objet d'étudier et de chercher des solutions aux problèmes de la Jeunesse. Il soutiendra les promoteurs et les bienfaiteurs qui entreprendront des actions de développement en faveur de la Jeunesse.

- Le parti demande au Gouvernement d'aider les jeunes à créer des coopératives. Dans toutes les réunions du Parti traitant les problèmes de développement, la Jeunesse doit être représentée à partir du secteur jusqu'à l'échelon national.

De nouvelles formes de distractions sont nées tels que les marchés, les cabarets, les magasins etc ... où les jeunes se plaisent à passer des journées entières à flaner. Les parents, incapables d'entretenir financièrement le jeune en âge de travailler font en sorte que celui-ci cherche lui-même ses moyens de vie. Certains jeunes se contentent d'"UMWIHALIKO", d'autres trouvent un emploi rémunéré près de leurs familles, d'autres s'en vont en ville.

D'autre part le Ministère de la Jeunesse et des Sports chargé de former et d'encadrer la jeunesse n'a pas les moyens suffisants pour organiser et structurer un encadrement qui redonnerait espoir à la grande partie de la Jeunesse.

Recherche des Solutions et Résultats.

1. Etude sur la Jeunesse

Plusieurs études ont été réalisées pour chercher les voies et moyens d'aider les jeunes, pour chercher les causes profondes de leurs problèmes et pour élaborer des plans en fonction des aspirations et des besoins des acteurs-bénéficiaires.

a) Une première enquête a été réalisée en 1969 sur la délinquance et le banditisme au Rwanda (MINIFADECO) afin de donner aux autorités une idée de l'ampleur du fléau, la mesure de son développement dans l'avenir ainsi que des propositions de solutions applicables dans l'immédiat. Il fut suggéré par le rapport de cette enquête que les services en faveur de la Jeunesse soient développés et que les moyens nécessaires soient mis à leur disposition pour éviter le pire dans l'avenir.

b) Une seconde enquête fut réalisée en 1977 sur la migration des jeunes vers les villes au Rwanda. L'enquête a prouvé que plus le niveau d'instruction scolaire et professionnelle est élevé plus les jeunes sont portés à migrer. En plus, la migration des jeunes vers les villes paraît être moins importante que celle vers d'autres régions agricoles et vers l'étranger.

c) Une troisième étude a été (1ère partie) sur l'emploi des jeunes au Rwanda (1981). Cette étude est très importante car elle vise d'abord la connaissance des aspirations des jeunes de tous les milieux et veut avec ces mêmes jeunes, trouver de nouvelles possibilités qui pourront être pour eux des sources d'emplois. Le problème de la Jeunesse étant en grande partie celui de formation professionnelle et d'emploi, l'étude fournira au Ministère un cadre de travail qui permettra d'orienter ses activités vers d'autres actions concrètes de développement.

.../...

d) Trois rapports de missions effectuées au Rwanda par Jean Michel Bazinet, Conseiller Inter-régional en Politique et Programme de Jeunesse (1976, 1978 et 1981) avaient déjà inspiré le Ministère dans certains programmes qui étaient en train d'être mis en place, tel le projet des C.C.D.F.P., les Centres de Formation de la Jeunesse.

2. Séminaire sur la Jeunesse.

a) Séminaire des Responsables des Projets des Jeunes.

En 1975 le Ministère de la Jeunesse et des Sports a organisé le Premier Séminaire National des Responsables des Projets en faveur de la Jeunesse. Ce Séminaire avait pour objet de rechercher les voies et moyens d'intégrer les jeunes dans le processus du développement national et de coordonner les actions des différents organismes oeuvrant sur le terrain. Spécifiquement, il devait mettre au point une stratégie d'action pour le Ministère afin de répondre aux problèmes réels que se pose la Jeunesse.

Le premier Séminaire de la Jeunesse a émis un certain nombre de recommandations dont les principales peuvent se résumer comme suit :

- 1) Concernant la pression démographique qui est l'une des causes responsables de l'aggravation constante du problème de la Jeunesse, le Séminaire a recommandé au Gouvernement de poursuivre l'effort de développement pour résorber les effets négatifs de l'exploitation démographique, de sensibiliser la population sur ce problème, de reculer l'âge de mariage et d'informer la population sur les méthodes de planification familiale.
- 2) Sur l'occupation des terres, le Séminaire a recommandé la promotion des agglomérations rurales pour permettre le remembrement des propriétés et la naissance d'emplois non agricoles, de mettre la terre entre les mains de ceux qui la cultivent, d'intensifier l'agriculture, de favoriser le stockage, la transformation et la conservation des produits, de favoriser les exploitations communautaires et de faire un effort sérieux pour récupérer des terres nouvelles et pour exploiter les étendues aqueuses.
- 3) Sur le déracinement et l'exode rural, le premier Séminaire a recommandé la promotion des agglomérations rurales conçues comme Centres de production, de commercialisation et de développement culturel et de planifier l'infrastructure socio-économique et l'artisanat de façon à ne pas favoriser les Centres urbains au détriment des campagnes. Il a recommandé l'adoption d'une politique des prix ne défavorisant pas les produits ruraux ainsi qu'une politique des salaires rationnelle et des salaires agricoles réglementés. L'adoption d'une idéologie ferme pour un mieux-vivre national par une plus grande justice sociale, le renforcement de l'autorité de l'Etat pour l'amélioration des méthodes culturelles,

.../...

des mesures concrètes dans le domaine de la dot et la réforme de l'enseignement ont été également recommandés au Gouvernement pour endiguer l'exode rural.

- 4) Sur les méthodes d'animation, de mobilisation, de formation et d'accueil des jeunes en vue du développement, le Séminaire a adopté la méthode CARA (plan d'action communale ou C.C.D.F.P.) comme une possibilité valable d'animation globale et de formation permanente et s'est **prononcé** pour une implantation graduelle du projet dans toutes les régions du pays. Il a recommandé au Gouvernement de suivre cette méthode dans le cadre d'un plan de développement rural intégré, de procéder dans l'immédiat à la formation des animateurs et animatrices du projet, de soutenir les actions pilotes, d'expérimenter le projet dans une Commune par Préfecture et de mettre en place un organe de coordination et de follow-up au niveau national.

Comme la méthode CARA a été jugée insuffisante pour former et encadrer la Jeunesse Rwandaise, le Séminaire a recommandé au Gouvernement de poursuivre la promotion des structures socio-économiques de formation professionnelle et d'accueil réservées aux jeunes, de concevoir ces structures sous le double aspect formation - Accueil et de prévoir les structures d'appui nécessaires.

- 5) Sur l'alcoolisme et la drogue, le Séminaire a recommandé au Gouvernement d'intensifier les mesures prises pour endiguer les méfaits de l'alcoolisme et de prendre des dispositions pour combattre la drogue.

b) Séminaire des Encadreurs Régionaux et Sous-Régionaux (1981)

En exécution du "Mot d'ordre" du Président de la République selon lequel les rencontres entre les Dirigeants et les Dirigés doivent être fréquentes et régulières, le Ministère de la Jeunesse et des Sports a instauré depuis 1977 une réglementation de tenir une réunion des Encadreurs Régionaux et Sous-Régionaux deux fois par an.

C'est dans ce cadre qu'en 1981 la première rencontre de ce genre regroupant les Agents du Ministère, les Coopérants du Service Universitaire Canadien d'Outre-Mer (SUCCO), les Encadreurs Régionaux et Sous-Régionaux de la Jeunesse et des Sports a été organisé à KAVUMU (NYABISINDU) du 2 au 4 janvier 1981 en vue de bien définir les tâches précises des services de l'Encadrement de la Jeunesse à tous les niveaux.

Les points saillants dans les conclusions de ce Séminaire sont les suivants :

Objectifs essentiels du Service de l'Encadrement.

Concernant la formation-production.

Que l'on maintienne les 3 structures de formation existantes (Centres de Formation Permanents, Chantiers de Jeunes temporaires, Formation des G.S.E. cyclique, chacune favorisant à sa façon l'intégration des jeunes non scolarisés au développement national :

- les Centres de Formation devraient s'orienter vers le recyclage et le perfectionnement de membres de G.S.E. envoyés par leur groupement, avec recommandation de l'encadreur local;
- les Chantiers de Jeunes devraient, en plus de la formation temporaire et la fourniture de moyens de démarrage, assurer un suivi plus efficace auprès des groupements ayant bénéficié de l'appui des chantiers;
- la formation des G.S.E. sur le terrain devrait prévoir la fourniture des moyens de production pour ces groupements.

Que les 3 structures maintiennent constamment le souci de la productivité des jeunes pendant et après leur formation.

Détermination et opérationnalisation des tâches.

C'est au cours de ce Séminaire que les attributions des responsables de la jeunesse à l'échelon préfectoral et communal furent déterminées. Pour éviter la confusion et délimiter le cadre de travail, les tâches de l'encadreur communal et régional ont été définies;

L'opérationnalisation de ces tâches étant possible grâce à l'instauration d'un système de contrôle et d'évaluation à chaque niveau.

Au cours de ce même Séminaire les tâches des ONG furent examinées. Les relations et les secteurs d'intervention du Ministère dans les ONG furent relevés.

c) Colloques Régionaux de la Jeunesse.

Les colloques régionaux des jeunes ont pour objectif premier la poursuite de l'étude sur les possibilités d'emploi des jeunes au Rwanda. Ils devaient mettre les jeunes face à face avec la réalité de leur vie par un échange de points de vue et un approfondissement des problèmes par eux-mêmes. Les colloques devaient également contribuer à la formation et à la fourniture des informations de dernière actualité comme matière de discussion au Séminaire National prévu en novembre 1982.

CHAPITRE II. FORMATION

L'action de formation du Ministère de la Jeunesse et des Sports a été entreprise à partir de 1972 avec la création du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, élevé au rang de Ministère en 1973.

Le Ministère s'est d'abord soucié de la formation de ses cadres dans les services extérieurs. En 1973, il a formé au Centre de MURAMBI 77 Encadreurs Régionaux pendant 7 mois. Chaque Préfecture a été dotée d'un Encadreur Régional et les autres cadres restants ont été des Adjoints aux Encadreurs Régionaux ou furent affectés au sein même du Ministère la même année. En 1974, il a formé 141 cadres communaux au Centre de KAVUMU pendant 3 mois et la même année ils ont été affectés dans leurs Communes respectives.

En 1976, il a formé une trentaine d'Encadreurs Communaux devant remplacer ceux qui étaient partis pour des raisons diverses. De 1978-1979, une formation des Encadreurs S/Régionaux de la Jeunesse et des Sports fut organisée à MURAMBI.

En 1981, un recyclage de tous les cadres de la Jeunesse fut organisé à KAVUMU, toujours avec la collaboration du Ministère de la Fonction Publique et de l'Emploi et le Centre de MURAMBI.

Pour compléter le nombre de cadres nécessaires sur le terrain et Directeurs des Centres de Formation de la Jeunesse et des Encadreurs S/Régionaux de la Jeunesse et des Sports, la Belgique a accepté de financer le Cycle 99 d'une durée de 9 mois et qui regroupe 40 stagiaires (Garçons et Filles). Le Ministère espère satisfaire ses besoins en cadres moyens à la fin de la formation prévue en décembre 1982.

Programme de Formation des Directeurs des Centres de Formation de la Jeunesse et des Encadreurs S/Régionaux de la Jeunesse et des Sports suivi à KAVUMU-NYABISINDU du 15 mars au 31 décembre ci-après est semblable à celui qui a été exécuté à MURAMBI en 1978-1979.

Genre de Formation	Durée en heures	
	Détail	Total
A) <u>Formation technique</u>		190
1) Agriculture	60	
2) Elevage	60	
3) Artisanat	70	
B) <u>Formation économique et développement</u>		320
1) Economie de base	60	
2) Gestion et Comptabilité	120	
3) Développement communautaire	80	
4) Notions sur les problèmes démographiques	60	
C) <u>Formation Sociale et Pédagogique</u>		524
1) Psychologie	80	
2) Dynamique de groupe et méthodes d'animation	(60 + 60)	
3) Enquêtes sociales	60	
4) Pédagogie générale	80	
5) Leçons didactiques et visite de Centres de Formation de la Jeunesse	80	
6) Civisme	40	
7) Hygiène	32	
8) Secourisme	32	

Parallèlement à cette action de formation de cadres, le Ministère a créé et soutenu des Centres de Formation appelés à accueillir des jeunes descolarisés et non scolarisés. Les Centres de Formation qui relèvent directement du Ministère sont actuellement au nombre de six à savoir : GACULIRO-MASAKA-SHYOGWE-KABARE-KARAGO-NDAGO et les Centres soutenus au nombre de 36.

Création des Centres de Formation par les collectivités locales et les promoteurs bénévoles.

- Il est très heureux de constater que les problèmes de la Jeunesse Rwandaise ont attiré l'attention du Gouvernement mais aussi de tous ceux qui comprennent les dangers qui guettent nos jeunes descolarisés et non scolarisés. Des efforts ont été entrepris ici et là afin de mettre sur pied un type d'enseignement non formel capable d'aider les jeunes à se débrouiller dans la vie active. Etant donné que chaque Centre de Formation remplit sa vocation selon ses moyens en matériel, en personnel et des contraintes de son milieu d'implantation, le Ministère n'avait pas encore jugé opportun d'imposer un programme de formation standardisé au risque de décourager les initiatives et le sens de l'imagination.

.../...

Jusqu'en 1978, le Ministère, en plus des Centres cités ci-avant, supervisait les Centres de Formation suivants : CEDECOS, C.A.J.K. (Kanombe), RULI, NYAMIRAMBO, BUTAMWA, MASANGO, KEBERO, MUGUSA, MBAZI, NYANTANGA, NYAKABUYE, TYAZO, KABONA, KISARO, MUGESERA et SAKE, fondés par des bienfaiteurs ou les autorités locales.

En vue de stimuler davantage les initiatives privées et responsabiliser les promoteurs aussi bien que les jeunes "acteurs" le Ministère n'intervient que pour l'aide en matériel technique et supporte une partie des instructeurs.

Des directives ont été données aux Préfets et Encadreurs Régionaux qui veulent ouvrir un Centre de Formation de la Jeunesse pour que le Ministère puisse les soutenir.

* Inventaire des Centres de Formation pour l'année 1981

	Nom du Centre	Effectif	Programme d'activité	Durée de Formation	Commune	Préfecture	Localisation	Observations
1.	GACULIRO	G + F	Maçonnerie - Menuiserie	2 ans	RUBUNGO	KIGALI	Les cours de cordonnerie et maroquinerie d'électricité vont débiter en 1982.	
			Agri-élevage				Inauguré dans la quinzaine des projets	
			Arts ménagers				1981.	
			Electricité					
			Cordonnerie					
			Maroquinerie - Couture					
2.	KABARE	G + F	Maçonnerie - Menuiserie	2 ans	TARE	KIGALI	Centre qui tend à son autofinancement	
		130	Arts ménagers - Couture					
			Agri-élevage					
3.	BUTAMWA	G : 60	Agri-élevage	2 mois	BUTAMWA	KIGALI		
4.	CARA-GAHANGA	G : 60	Maçonnerie - Menuiserie	3 ans	KANOMBE	KIGALI	Centre qui tend à son autofinancement	
			Agri-élevage					
5.	CEDECOS-SHYORONGI	G : 40	Maçonnerie - Menuiserie	3 ans	SHYORONGI	KIGALI	La réorganisation du CEDECOS doit intervenir rapidement.	
			Agriculture					
6.	MASAKA	G : 60	Maçonnerie - Menuiserie	2 ans	KANOMBE	KIGALI	La collaboration des autorités locales est nécessaire.	
7.	AJEPO	G + F	Mécanique Automobile	9 à 12 mois	NYARUGENGE	KIGALI		
			Electricité					
8.	Club RAFIKI	G + F	Alphabétisation et cours	Très variable	NYARUGENGE	KIGALI		
			du soir					

.../...

9.	! C.F.J. NYAMIRAMBO ! G : 6C ! Maçonnerie - Menuiserie ! 3 ans ! NYARUGENGE ! KIGALI !
10.	! RULI ! F : 6C ! Couture, Agri-élevage ! 6 mois ! MUSASA ! KIGALI !
11.	! SHYOGWE ! G : F ! Maçonnerie-Agri-élevage ! 2 ans ! NYARABOYE ! GITARAMA !
	! 150 ! Menuiserie-Arts ménagers ! ! ! !
	! ! ! Couture, cordonnerie + ! ! ! !
	! ! ! Maroquinerie ! ! ! !
12.	! KEBERO ! G + F ! Maçonnerie - Menuiserie ! 3 ans ! NTONGWE ! GITARAMA !
	! 160 ! Agri-élevage-Arts ménagers ! ! ! !
	! ! ! + Couture ! ! ! !
13.	! MURAMA ! G + F ! Maçonnerie - Menuiserie ! 2 ans ! MURAMA ! GITARAMA !
	! 60 ! Agriculture ! ! ! !
14.	! MASANGO ! G : 123 ! Maçonnerie - Menuiserie ! 3 ans ! MASANGO ! GITARAMA !
	! ! ! Agriculture ! ! ! !
15.	! SHYANDA ! G : 80 ! Maçonnerie - Menuiserie ! 2 ans ! SHYANDA ! BUTARE !
	! ! ! Agriculture ! ! ! !
16.	! MBAZI ! G + F ! Maçonnerie - Menuiserie ! 2 ans ! MBAZI ! BUTARE !
	! 98 ! Agri-élevage, Forge et ! ! ! !
	! ! ! Soudure ! ! ! !
	! ! ! Arts ménagers ! ! ! !
17.	! NYANTANGA ! G + F ! Maçonnerie - Agri-élevage ! 2 ans ! NYAKIZU ! BUTARE !
	! 66 ! Couture ! ! ! !
18.	! MUGUSA ! G : 100 ! Maçonnerie - Menuiserie ! 4 ans ! MUGUSA ! BUTARE !
	! ! ! Agri-élevage ! ! ! !
19.	! C.F.Scout NGOMA ! G : 70 ! Soudure - Maçonnerie ! 3 ans ! NGOMA ! BUTARE !
	! ! ! Agri-élevage, Menuiserie ! ! ! !

.../...

20.	OCARR (SAHERA)	!	60	!	Maçonnerie - Menuiserie	!	2 ans	!	NGOMA	!	BUTARE	!
21.	OCARR (MUSANGE)	!	60	!	Maçonnerie - Menuiserie	!	2 ans	!	HUYE	!	BUTARE	!
22.	NDAGO	!	45	!	Maçonnerie - Menuiserie	!	2 ans	!	MUBUGA	!	GIKONGORO	!
		!		!		!		!		!		!
		!		!		!		!		!		!
23.	NYAMAGABE	!	181	!	Maçonnerie - Menuiserie	!	3 ans	!	NYAMAGABE	!	GIKONGORO	!
		!		!	Agri-élevage	!		!		!		!
24.	KINYAMAKARA	!	56	!	Maçonnerie - Menuiserie	!	2 ans	!	KINYAMAKARA	!	GIKONGORO	!
		!		!	Agri-élevage	!		!		!		!
25.	RUKONDO	!	1	!	Agri-élevage	!		!	RUKONDO	!	GIKONGORO	!
		!		!		!		!		!		!
26.	MWOGO	!	120	!	Maçonnerie - Menuiserie	!	2 ans	!	NYAMAGABE	!	GIKONGORO	!
		!		!	Agri-élevage	!		!		!		!
27.	MUSANGE	!	60	!	Maçonnerie - Menuiserie	!	2 ans	!	MUSANGE	!	GIKONGORO	!
		!		!	Agri-élevage	!		!		!		!
28.	NYAKABUYE	!	38	!	Maçonnerie	!	2 ans	!	NYAKABUYE	!	CYANGUGU	!
29.	NYARUSHISHI	!	40	!	Menuiserie	!		!	NYAKABUYE	!	CYANGUGU	!
		!		!	Agri-élevage	!		!		!		!
30.	TYAZO	!	56	!	Menuiserie - Maçonnerie	!	2 ans	!	KIRAMBO	!	CYANGUGU	!
		!		!	Agri-élevage	!		!		!		!
31.	KAGANO	!	50	!	Maçonnerie - Menuiserie	!	2 ans	!	KAGANO	!	CYANGUGU	!
		!		!	Agri-élevage	!		!		!		!
32.	GATARE	!	80	!	Maçonnerie - Menuiserie	!	2 ans	!	GATARE	!	CYANGUGU	!
		!		!	Agri-élevage	!		!		!		!

.../...

CHAPITRE III. ANIMATION ET ENCADREMENT DES JEUNES

Réalisations sur le terrain

Les réalisations en faveur de la Jeunesse sont multiples bien que le chemin à parcourir est encore long. Elles ont démarré sous la Première République et se sont développées sous la Deuxième République avec la création d'un Ministère chargé plus spécifiquement des problèmes des Jeunes.

Les actions entreprises émanent de l'Etat, des collectivités locales, des églises et des promoteurs bénévoles. Elles seront examinées domaine par domaine dans l'ordre suivant :

a. Encadrement des Jeunes :

- (1) Les Groupements socio-économiques
- (2) Les Chantiers des jeunes.

b. Mouvements de Jeunesse

- c. Commercialisation des produits des jeunes par le biais de la FAJECOP.
- d. Inventaire des aides extérieures en faveur de la Jeunesse.

Formation des cadres de la Jeunesse

a. Encadrement des Jeunes.

1° Création des Groupements Socio-Economiques des Jeunes.

- L'encadrement des jeunes dans des unités de production en vue de créer des emplois ruraux, a débuté en 1971 sous l'impulsion des initiatives privées et 49 Groupements Socio-Economiques des jeunes ont vu le jour. Le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports lors de sa création a encouragé les promoteurs des actions de développement en faveur des jeunes.
- A la fin de l'année 1972, 118 Groupements étaient constitués.
- Les Groupements socio-économiques étaient au nombre de 615 en 1974, 1.594 en 1975 et 1.761 en 1976. Cette augmentation rapide des Groupements est due au fait que le Ministère de la Jeunesse et des Sports avait mis en place dans chaque Commune un Encadreur de la Jeunesse et des Sports chargé de susciter et d'encourager les occupations lucratives des jeunes.
- Malheureusement, lorsque le Gouvernement a décidé de placer sous l'autorité totale du Bourgmestre tous les techniciens des différents Ministères oeuvrant sur le terrain et de faire émarger leurs traitements sur le budget communal, de nombreuses difficultés ont surgi. Certaines Communes pauvres n'ont pas pu payer les encadreurs. Cette situation a provoqué certains abandons et même certains Encadreurs qui sont restés sans salaire ne pouvaient plus fournir un bon rendement. Fort heureusement, le Gouvernement vient de décider (fin 1981) qu'un certain nombre de cadres communaux dont l'Encadreur de la Jeunesse et des Sports vont émarger sur le budget du Ministère de l'Intérieur.

.../...

Toutes ces causes ont fait que les Groupements Socio-Economiques ont regressé et n'étaient plus que 1.047 au 31 Décembre 1981 (Gikongoro non comprise)

Néanmoins d'autres facteurs non moins importants sont à l'origine de la diminution du nombre de Groupements.

- Le manque de terre et de matières premières (argile, bois de menuiserie, tissus, peaux, fer ...).

Sur ce point, il faut signaler que la plupart de Groupements axent leurs activités sur l'agriculture, l'élevage et l'artisanat.

- La rentabilité insuffisante, aggravée par des marchés d'écoulement incertains.

A titre illustratif, nous reproduisons ci-après le tableau de l'évolution des groupements socio-économiques (1971-1981) :

Préfecture!	1971 !	1972 !	1973 !	1974 !	1975 !	1976 !	1977 !	1978 !	1979!	1980 !	1981
KIGALI	! 7	! 16	! 30	! 83	! 195	! 195	! 143	! 141	! 139	! 107	! 101
GITARAMA	! 10	! 15	! 28	! 106	! 238	! 296	! 212	! 188	! 200	! 128	! 113
BUTARE	! 3	! 6	! 19	! 97	! 236	! 275	! 227	! 237	! 172	! 156	! 146
GIKONGORO	! 0	! 16	! 24	! 56	! 141	! 145	! 125	! 129	! 114	! 107	-
CYANGUGU	! 6	! 15	! 26	! 54	! 145	! 176	! 218	! 209	! 189	! 194	! 179
KIBUYE	! 6	! 13	! 17	! 32	! 96	! 89	! 78	! 64	! 59	! 52	! 37
GISENYI	! 2	! 2	! 6	! 15	! 73	! 99	! 108	! 105	! 101	! 74	! 75
RUHENGARI	! 10	! 14	! 21	! 61	! 147	! 164	! 175	! 132	! 109	! 132	! 133
BYUMBA	! 1	! 7	! 15	! 65	! 176	! 172	! 137	! 128	! 119	! 154	! 143
KIBUNGO	! 4	! 14	! 24	! 46	! 147	! 150	! 119	! 124	! 122	! 113	! 113
TOTAL	! 49	! 118	! 210	! 615	! 1.594	! 1.761	! 1.542	! 1.457	! 1.324	! 1.217	! 1.047

Les groupements socio-économiques des jeunes s'élevaient au 30 octobre 1975 à 1.594 et occupaient 43.061 personnes dont 35.239 filles et garçons représentant 2,56% des jeunes entre 10 et 24 ans, et 7.822 adultes. Le nombre moyen de membres d'un groupement était de 27 dont 22 jeunes et 5 adultes. La présence d'adultes au sein des groupements de jeunes est une garantie de la stabilité de ces groupements. On a constaté en effet que les groupements comptant le plus d'adultes sont les plus stables structurellement et économiquement.

On remarque que 88% des groupements travaillent moins de 3 jours par semaine ce qui indique que leur activité dans ces groupements est considérée comme secondaire.

2° Les Chantiers des Jeunes.

Les chantiers des jeunes constituent une nouvelle méthode d'animation et d'encadrement des jeunes par des actions de formation et de travail intensif que le Ministère expérimente depuis 1979.

Les chantiers des jeunes cadrent bien avec l'action du Ministère de Formation sur le tas et de recyclage des responsables des groupements socio-économiques. Le premier chantier des jeunes "Chantier Sud", a été organisé dans quatre Communes de Gikongoro et dans deux Communes de Butare grâce au financement de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique accordé en 1978.

L'action a consisté à former les chefs et quelques membres des G.S.E. aux méthodes modernes d'intensification de l'agriculture et de l'élevage pendant un mois et ensuite ces jeunes sont retournés au siège de leurs groupements pour aménager leurs parcelles, planter des herbes fourragères et de lutte anti-érosives et construire les cages pour les animaux. L'action vise aussi à faire des G.S.E. des Centres de démonstration et de production ainsi qu'une source d'emplois pour les jeunes ruraux.

Au démarrage, la situation des groupements aidés à GIKONGORO et BUTARE se présentait comme suit :

Commune	!	G.S.E.	!	!	cul	!	Animaux distribués				
	!	Nbr G.S.E.	!	Nombre de	Poules	!	Lapins	!	Chèvres	!	Porcs
	!		!	membres	!		!		!		
RUNYINYA	!	6	!	94	!	3	!	49	!	23	0
MUGUGA	!	19	!	141	!	52	!	106	!	97	8
KIVU	!	13	!	67	!	43	!	102	!	17	
NSHILI	!	10	!	178	!	9	!	27	!	31	3
NYAKIZU	!	7	!	217	!	30	!	146	!	33	14
RWAMIKO	!	13	!	96	!	65	!	95	!	77	7
	!	68	!	793	!	172	!	465	!	368	49

Actuellement le nombre de groupements et des animaux distribués a beaucoup diminué. Cela est dû au fait que certains jeunes choisis appartenaient à des groupes spontanés. Les groupements qui se sont maintenus et qui prospèrent sont ceux qui existaient avant le chantier mais qui ont bénéficié d'une aide substantielle (formation, acquisition des animaux et du matériel).

Afin de corriger les erreurs enregistrées dans l'exécution du Chantier Sud, le Ministère vient de mettre en place une commission ad hoc. Elle comprend les autorités locales et religieuses. Elle a pour mission de redresser la gestion des Groupements soutenus et d'étudier l'organisation des recyclages des chefs d'équipes au Centre de Formation de NDAGO.

La formule "Chantier des jeunes" a beaucoup intéressé l'Agence de Coopération Culturelle et Technique. C'est pourquoi elle a accepté de financer un deuxième chantier des jeunes ayant son siège à KARAGO en Préfecture de GISENYI.

Il a les mêmes objectifs que celui du Sud et intéresse 7 Communes de GISENYI et deux Communes de RUHENGURI.

Les sessions de formation des responsables des équipes viennent de se terminer. Dans le souci d'éviter des gaspillages et d'accorder une assistance matérielle et en bétail sans disposer des renseignements crédibles sur le sérieux de tel Groupement, le Ministère vient de mettre au point certaines conditions à satisfaire.

La formule va consister à accorder une aide aux Groupements ayant signé un contrat de sa restitution après un certain temps en vue de faciliter l'intervention du Ministère pour la création de nouveaux groupements.

Le tableau suivant montre les Communes, le nombre de Groupements et de jeunes concernés par le Chantier Nord.

COMMUNE	!	G.S.E.	!	MEMBRES
GICIYE	!	12	!	479
RAMBA	!	9	!	119
GASEKE	!	9	!	96
MUTURA	!	8	!	126
RWERERE	!	8	!	107
KARAGO	!	5	!	322
KANAMA	!	5	!	110
NYAMUTERA	!	10	!	105
NKULI	!	6	!	66
9	!	72	!	1.530

Il ressort de ce qui précède que 15 % seulement des jeunes sont encadrés dans des activités socio-économiques créées par eux-mêmes dans les 9 Communes.

Nous devons cependant constater qu'un grand nombre de jeunes de la région est occupé dans la cueillette de thé dans les Projets Théicoles de KARAGO-GICIYE, RAMBA-GASEKE et PFUNDA. Ce qui fait que la marche de certains groupements est ralentie.

Enfin, il est heureux de signaler que l'Agence de Coopération Culturelle et Technique vient d'accorder cette année (1982) le financement du Troisième Chantier dit "Chantier de l'Est (BYUMBA et KIBUNGO)". La première phase de sensibilisation des autorités locales et des jeunes a bien commencé et les autres activités vont suivre par après.

Le Ministère poursuivra cette politique d'implantation des Chantiers dans tous les coins du pays et améliorera au fur et à mesure leur gestion.

b. Les Mouvements de Jeunesse

(A) Historique

Appelés à favoriser l'épanouissement de la Jeunesse en l'initiant dès son jeune âge à user de toutes ses facultés pour vivre dignement et utilement dans la société humaine, les Mouvements de Jeunesse ont, dès leur implantation, un peu dévié de leur mission première de développement national, car importés et subsidiés par les premiers missionnaires qui s'en servaient comme instrument de la propagande religieuse. Néanmoins, avec le changement des temps et de situation, quelques groupes commencèrent à être saisis des vrais problèmes qui se posent dans le Pays à la grande Jeunesse Rwandaise.

De ces groupes, certains ont vu le jour pour s'éteindre à la suite des difficultés d'ordre financier ou organisationnel; d'autres subsistent encore.

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports suit avec intérêt et collabore avec les Mouvements des Jeunes. A titre d'information sont repris ci-après les Mouvements qui ont existé dans notre Pays.

(a) Se sont créés et ont disparus.

- IYARO (Ihuliro ry'abajijurana ba RWESERO)
- TRAFADERWA (Travail pour le Développement de la Famille)
- COLOCKI (Cercle des Loisirs et de Culture de KIGALI)
- HOME ETOILE
- COJER (Collaboration de la Jeunesse estudiantine de RUHENGARI)
- CERCLE D'AMITIE
- MEJAR (Mouvement Evangélique Anglicane de la Jeunesse).

(b) Se sont maintenus et sont agréés

- XAVERIS
- ASR : Association des Scouts du Rwanda
- JAC : Jeunesse Agricole Catholique (garçons-filles)

.../...

- JOC : Jeunesse Ouvrière Catholique (garçons-filles)
- Guides (Scoutisme féminin)
- UGA : Urubyiruko Gatolika rw'Abakozi
- EUM : Entraide Universitaire Mondiale

(c) Groupements-Etudiants (existants)

- SECA : Secrétariat Etudiant Centre Afrique
- AJECA : Association de la Jeunesse Chrétienne Active (Eglise Episcopale au Rwanda)
- JEC : Jeunesse Estudiantine Catholique (garçons-filles)
- Messorwa : Mouvement des Etudiants au Service Social au Rwanda
- EUM : Entraide Universitaire Mondiale
- AGEUNR : Assemblée Générale des Etudiants de l'UNR.

Statistiques

Dénomination	Nombre de membres		Champs d'action	
	1976	1981	1976	1981
1. JOC	1.844	10.000	5 Préfectures	8 Préfectures
2. UGA	1.000	pas de chiffres précis.	2 Préfectures	2 Préfectures
3. JAC	1.560	Idem	3 Préfectures	10 Préfectures
4. ASR	2.280	Idem	10 Préfectures	10 Préfectures
5. XAVERI	12.000	Idem	10 Préfectures	10 Préfectures
6. GUIDES	-	2.100	-	10 Préfectures
7. MESSORWA	327	-	Ecoles Secondaires	
8. AGEUNR	-	-	Université	
9. EUM	-	-	Université	
10. SECA	-	-	Ecoles Secondaires	

(B) Réalisations pendant ces 10 dernières années.

(a) Séminaires et Conférences, Camps de travail ou de formation.

- Camp de travail organisé par les Xavéris au BUGESERA
- Chantier des Jeunes de l'OCAM à GIHINDAMUYAGA
- Conseil National des Xavéris à KIMIHURURA
- Congrès Panafricain des Jocistes à KICUKIRO
- Deux Camps de formation scouté à MBURABUTURO et à BUTARE

- Camp de travail organisé par l'Agr à KIGALI
- Deuxième Congrès des Etudiants Rwandais à BUTARE
- Participation à la 4ème Conférence du Mouvement Panafricain de la Jeunesse à BENGHAZI (Libye) et une Conférence de la Jeunesse des Pays du TIERS-MONDE à Alger (Algérie).
- Séminaire National organisé par l'ASR à GISENYI
- Participation au Chantier des Jeunes de l'OCAM (au TOGO) et au Concile des Jeunes à Taizé (FRANCE).
- Séminaire Panafricain de la JOC à KIGALI
- Jamborée National des Scouts à BUTARE-KIGALI
- Camp de travail organisé par l'EUM à SOVU
- Séminaire Panafricain de la JAC à KIGALI.

(b) Quelques réalisations sur le terrain.

- Construction et parachèvement du C.F.S. (Centre de Formation Scout) BUTARE
- Mise en place C.F.S. GISENYI (à Gacuba II)
- Entreprise de construction et achèvement du Home Xavéri de KIGALI (Nyamirambo)
- Mise en route des petits centres socio-économiques.

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports, dès sa création n'a cessé de centrer ses regards sur les différents mouvements de la Jeunesse Rwandaise en les soutenant financièrement, matériellement et moralement.

Le Ministère participe dans la mesure de ses moyens à l'épanouissement des mouvements des jeunes et contribue grandement dans leurs activités telles que :

- les constructions des centres de formation
- la création des pré-coopératives agro-pastorales ou artisanales
- la réintégration sociale de la jeunesse désœuvrée.

(c) Commercialisation des produits des jeunes.

Sur demande de certains groupements des jeunes, le Ministère de la Jeunesse et des Sports a tenté une expérience de la Commercialisation des Produits à KIGALI. Il a réuni les principaux groupements producteurs et les a encouragés à créer une fédération visant la Commercialisation de leurs produits.

La Fédération née de cette concertation en mars 1976 se dénomme FAJECOP (Fédération des Associations des Jeunes pour la Commercialisation de leurs Produits). Outre les 10 Associations fondatrices qui ont réuni le capital de démarrage, d'autres groupements reçoivent les facilités à travers cette organisation. Le problème de transport étant le handicap le plus marqué de tous les groupements, l'approvisionnement du magasin FAJECOP est quelques fois défaillant.

D'autres possibilités de commercialisation ont été offertes aux jeunes de différentes régions du Pays :

- A BUTARE, la COVEPABU s'occupe de l'écoulement des produits agricoles de Coopératives et groupements de la Préfecture.
- A BYUMBA, une Union des Coopératives a été mise au point l'initiative du service de l'Encadrement de la Jeunesse pour échange et commercialisation des produits qui fonctionne depuis 3 ans.
- A KIGALI, les coopératives artisanales sont desservies l'ORCPN par l'ASPAR et la COPAR ainsi que des magasins de vente tenus par des privés.

(d) Inventaire des aides extérieures en faveur de la Jeunesse
(dans le cadre de l'encadrement)

Il s'avère important de mentionner certaines aide internationales qui ont contribué d'une façon significative à doter le Ministère de cadres moyens à tous les niveaux et à permettre l'amélioration du système d'encadrement des jeunes.

Il y a lieu de citer :

Le Service Universitaire Canadien d'Outre-Mer a pris en charge depuis 1976, les Conseillers SUCO affectés auprès des Encadreurs Régionaux des Préfectures GITARAMA-BUTARE-GISENYI-RUHENGERI et BYUMBA. Il a financé les recyclages régionaux des cadres de la Jeunesse et la publication de bulletins régionaux pour les jeunes à BYUMBA et à GITARAMA (Kanguka burakeye - Rubyiruko tugeze hehe ?).
L'A.C.C.T.

IV. NOUVELLE POLITIQUE DE FORMATION ET D'ENCADREMENT

1. GRANDES ORIENTATIONS DU IIIème PLAN QUINQUENNAI

=====

Dans son plan quinquennal 1982-1986 le Ministère de la Jeunesse et des Sports se propose d'accomplir trois missions principales que lui a assignées le Président de la République dans son Discours Programme du 1er août 1973. Il s'agit de la Formation de la Jeunesse, Son Encadrement et l'intégration des programmes et collaboration des services.

Pour la formation, il s'agira du perfectionnement des cadres du Ministère, de la formation des cadres moyens et de terrain et des recyclages des responsables des Mouvements de Jeunesse et des Groupements socio-économiques. Il est également prévu de former sur le tas et par le biais des C.C.D.F.P. les membres des groupements socio-économiques et de mener une campagne pour l'éradication de l'analphabétisme parmi les Jeunes.

.../...

Quant à l'Encadrement de la Jeunesse au sein des structures d'animation et de production, il s'agira de rentabiliser les activités des G.S.E. en les soutenant progressivement par la formule Chantier des Jeunes consistant à former les responsables et à injecter un petit capital d'encouragement dans ces groupements. Il s'agira également de revitaliser les services d'encadrement préfectoraux et communaux et de normaliser les relations et la collaboration avec les Mouvements de Jeunesse.

La troisième mission est celle de l'intégration des programmes et collaboration des services. Le Ministère de la Jeunesse et des Sports devra intégrer son action de formation et d'encadrement de la Jeunesse et collaborera plus intensément avec les ONG pour étudier et appliquer des solutions appropriées aux problèmes de la Jeunesse. Dans ce contexte de collaboration et d'intégration sera préparée l'année 1985 baptisée Année Internationale de la Jeunesse.

2. RESULTATS DES COLLOQUES

a) ORGANISATION - SENSIBILISATION

Les jeunes expriment en termes précis leurs désirs de s'organiser pour faire face aux multiples problèmes auxquels ils sont confrontés. Ces désirs sont fondés sur le fait qu'ils éprouvent un besoin urgent d'avoir des interprètes fidèles auprès des autorités locales, régionales et nationales et de se concerter eux mêmes pour une recherche de solution à leurs propres problèmes. Ils ont besoin d'un forum de discussion et d'échange pour se réaliser et faire écouter leurs doléances et ce forum ne peut survivre que s'il est fondé sur une base responsabilisante de chaque jeune.

Cette base responsabilisante est vue par les participants aux colloques comme devant être les groupements socio-économiques. Or nous savons que sur 1.500.000 de jeunes descolarisés et non scolarisés, seuls 30.000 sont dans les groupements et il serait utopique de vouloir y trouver de la place pour 10 fois plus (soit 300.000 jeunes). Il faut donc trouver un autre objet sur lequel peuvent converger les intérêts de ceux qui sont groupés, ceux qui restent sur les exploitations familiales et ceux qui sont en quête ou exercent des emplois rémunérés d'autant plus que le mouvement coopératif est encore fragile dans notre pays.

Dès lors si cette solution ne peut satisfaire tout le monde, il faudra recourir à la tradition qui unit encore les âmes malgré les perturbations modernistes qui tendent à guider les jeunes dans des voies sans issue et à les laisser entrevoir un bien-être matériel que leur bagage intellectuel, technique et financier ne peut leur permettre d'atteindre.

La solidarité et l'entraide traditionnelles peuvent faire revivre l'ancien encadrement des populations et des jeunes en particulier, qui grâce à la mémoire collective des patrimoines ressusciteront les structures et les valeurs traditionnelles en tenant compte des contraintes modernes.

Grâce aussi à la conscience collective, ils pourront réactiver la solidarité traditionnelle non seulement pour rétablir la stabilité et l'encadrement des individus mais aussi pour exécuter des activités de développement visant le bien-être tant individuel que collectif.

Les jeunes peuvent donc s'organiser par cellule par secteur et par commune en prenant comme points de rencontre :

- L'organisation de l'entraide mutuelle ou dans les groupements (agriculture, constructions, tontines ...).
- La valorisation de la culture traditionnelle
- L'organisation des travaux communautaires des Jeunes
- La discussion des problèmes communs au niveau de la cellule, du secteur ou de la Commune.

L'autre thème énoncé par les jeunes dans les colloques est celui de la sensibilisation : sensibilisation des autorités et des techniciens, sensibilisation des parents, sensibilisation des jeunes. Derrière le mot sensibilisation se cachent plusieurs carences qui peuvent être la négligence, la paresse, l'ignorance, l'irresponsabilité, le manque d'information, etc ... D'où la sensibilisation peut revêtir d'une forme différente d'approche selon la carence constatée chez le sensibilisé; elle sera dynamisation s'il s'agit de négligence ou de paresse, formation s'il s'agit d'ignorance, responsabilisation dans le cas de fuite de responsabilités ou information quand il s'agit de cette carence.

Les propos des jeunes embrassent toutes ces formes de carence et d'approche que ce soit vis à vis des autorités locales, des parents ou d'eux-mêmes. Quelle que soit la méthode d'approche appliquée, il faut que les gens soient convaincus d'agir dans le meilleur sens et le meilleur sens ne peut être que celui décidé par eux mêmes. Ils se sensibilisent en discutant leurs problèmes, en cherchant des solutions et des actions concrètes à mettre en oeuvre. En effet, les carences qui appellent la sensibilisation sont des éléments d'une motivation personnelle contre lesquels chaque individu ou chaque groupe doit combattre lui même, l'intervention extérieure des animateurs n'étant qu'un appui technique.

La sensibilisation à faire donc auprès des autorités, des parents et des jeunes ne consiste donc pas à leur tenir des discours (ils en ont entendu et en entendent suffisamment) mais à provoquer un dialogue fructueux au niveau des communautés locales. Ce dialogue doit rassembler les parents et les jeunes d'une cellule avec assistance technique des autorités locales et des techniciens et avoir pour objet la discussion des problèmes et la recherche des solutions applicables à

D'ailleurs les Jeunes, pour elles, demandent des choses qu'elles n'ont pas : les terres, le matériel technique, matériel des sports, etc ...

Malgré ce manque de soutien, les jeunes ne se découragent pas. Ils voient autour d'eux des possibilités agricoles, des micro-industries, des potentialités artisanales et demandent de l'aide pour les mettre en valeur et ainsi se créer des emplois.

La liste des métiers établis lors de la première et de la seconde étude en disent beaucoup et devrait, de la part, du Ministère de la Jeunesse et des Sports, faire l'objet d'études approfondies pour établir pour chaque région des fiches de micro-projets réalisables avec les jeunes.

Les jeunes reprochent la non assistance aux autorités mais aussi ils se reprochent la paresse, le manque de vigilance et de dynamisme et le manque d'entente entre eux. Cette reconnaissance des jeunes de leurs faiblesses cache derrière elle le degré de gravité de l'accommodation ou du refus de lutter contre l'impossible. Cette situation ne serait-elle pas à la base du scepticisme des populations devant la sollicitation répétée des autorités pour améliorer les méthodes de travail et pour éviter le pire dans l'avenir ?

Enfin les jeunes demandent au Ministère de la Jeunesse et des Sports de sensibiliser les autorités locales à l'action des jeunes, de réglementer l'utilisation des aides, d'instaurer un système de formation permanente et de recyclage des membres des groupements et de valoriser les responsabilités de l'encadreur de jeunesse au sein de l'équipe communale. Ces demandes des Jeunes sont une preuve tangible qui montrent au Ministère que son action n'a pas encore pénétré dans les milieux ruraux pour une mobilisation profonde puisque les autorités locales n'y sont pas sensibilisées, les encadreurs de la jeunesse sont des figurants alors que les jeunes sont en difficultés et demandent de l'aide.

d) CONCLUSION

Les colloques régionaux des jeunes organisés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports ont apporté quelques lumières aux problèmes préoccupants que pose la Jeunesse Rwandaise. Nous savons que le problème de la Jeunesse est un problème complexe, enchevêtré dans la conjoncture économique et socio-culturel du pays et que les solutions envisagées pour le contexte national sont valables aussi pour les jeunes.

Mais les jeunes pensent que ces solutions doivent commencer par eux, eux, qui ont la force, l'imagination, la créativité et qui demain hériteront d'un passé dont ils souhaitent participer à la confection aujourd'hui.

Leurs remarques sont pertinentes et méritent une attention particulière des autorités, spécialement de la J.M.R.N.D. pour ce qui est de l'organisation et de la sensibilisation, du Ministère de la Jeunesse et des Sports et des autorités locales pour ce qui est de l'élaboration et de l'exécution des programmes de formation et d'encadrement.

Le présent Séminaire National des Responsables de la Jeunesse aura justement pour thèmes l'analyse et l'évaluation des programmes dans les Centres de Formation des Jeunes et l'action d'encadrement des jeunes ainsi que la définition d'une politique commune à tous les Centres et la détermination des objectifs concrets en relation avec l'année 1985 Année Internationale de la Jeunesse de même que le mode d'exécution de ces objectifs à tous les niveaux.

Après la définition de la politique de formation et d'encadrement et la détermination des objectifs, il restera au Ministère de la Jeunesse et des Sports :

- de procéder à l'étude d'un échantillon des groupements socio-économiques pour voir dans quelle mesure elles pourraient devenir générateurs d'emplois;
- étude de factibilité et de rentabilité de certains projets identifiés par les jeunes lors de la 1ère et 2ème partie de l'étude sur "les possibilités d'emploi des jeunes au Rwanda".
- conception de programmes modulés de formation au management
- élaboration de manuels à l'usage des formateurs.

Ces différentes questions recevront la réponse lors de la dernière partie de l'étude programmée au mois de mars 1983 avec la bienveillante assistance de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique.

3. Vers une stratégie nouvelle de la Formation des Jeunes pour le Développement.

Il est indéniable que la formation des jeunes doit jouer un rôle prépondérant dans toute stratégie de développement.

Les systèmes d'éducation conventionnels, mis en place au lendemain de l'Indépendance, ne répondant pas aux besoins du Développement, le Gouvernement Rwandais a tenté d'un côté, de les réformer et, de l'autre, de les compléter par des systèmes non conventionnels, moins théoriques et plus ouverts sur la vie puisque dispensant des habiletés techniques et de savoir-faire.

C'est ainsi que différentes formes de Centres de Formation des jeunes ont vu le jour. Partout, on a assisté à une multiplication d'institutions de formation de jeunes : CERAR, Centres de Formation de la Jeunesse, Centres d'éducation rurale, maisons familiales, foyers ruraux ou foyers des jeunes etc ... L'objectif étant l'intégration des jeunes dans le milieu rural.

Le rôle du Ministère de la Jeunesse sur le plan de la formation.

Si l'on considère que le mandat du Ministère concerne en premier lieu la jeunesse non-scolarisée ou descolarisée on constate que jusqu'ici ses programmes ont fait double emploi avec ceux des CERAR et des sections familiales.

Avec la mise en place de la réforme de l'enseignement qui va offrir 2 ans supplémentaires d'enseignement primaire ruralisé et 3 ans d'enseignement post-primaire rural et artisanal intégré, il serait encore moins justifié que le Ministère de la Jeunesse et des Sports continue à concevoir dans le même sens sa mission de formation.

~~Outre~~ qu'il ne serait pas logique de partager avec le Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire des moyens dont celui-ci aura le plus besoin (cadres, instructeurs, etc ...), ce serait manquer à son obligation particulière vis à vis de la jeunesse qui n'aura pas accès à l'enseignement formel soit qu'elle en ait passé l'âge soit que celui-ci ne puisse encore l'accueillir.

Enfin, la formule des grands Centres de Formation (100 jeunes ou plus) présente de nombreux problèmes :

- sans internat coûteux, ils ne peuvent servir que les jeunes des secteurs environnants.
- lourdeur administrative
- tendance à renforcer le divorce du jeune d'avec son milieu
- difficulté d'accorder effectif et superficie des terres, rythme pédagogique et rythme agricole; etc ...

Au vu de tous les éléments présentés ci-dessus, le Ministère de la Jeunesse et des Sports voudrait orienter son intervention dans la formation sous un triple volet : FORMATION - PRODUCTION - VULGARISATION.

A. FORMATION PROFESSIONNELLE : Elle devra être conçue de la façon suivante :

- a) Formation de base essentiellement pratique
- b) Offerte en priorité aux jeunes non-scolarisés et descolarisés
- c) Sous une forme aussi légère (courtes périodes) que possible.

- d) Le plus près possible du lieu d'habitation des jeunes (système d'externat à exploiter.
- e) Liée directement aux possibilités économiques de la région.

B. PRODUCTION

D'une manière générale, il ne s'agit pas de substituer un système à un autre mais plutôt de lancer, malgré les réticences au changement des projets véritablement révolutionnaires pour compléter le système dit conventionnel.

Il faut donner aux jeunes une formation complémentaire qui les rende aptes à une meilleure production tant pour la Nation que pour eux-mêmes.

Le jeune est un rouage important de la société et comme tel il doit s'intégrer au contexte de la communauté pour pouvoir en être solidaire et responsable à la fois.

Dès lors, l'établissement et le choix des programmes dans les Centres de Formation de la Jeunesse doivent, tout en s'ouvrant aux apports extérieurs, s'appuyer sur les éléments actualisables des structures anciennes capables de renforcer le sentiment et l'action communautaires qui favorisent l'expression pour le jeune de ses besoins et lui restituent sa responsabilité sociale.

Ici il s'agira, à partir des potentialités propres à chaque Centre, d'élaborer des projets de formation et de programmes où les actions à caractère économique occuperont une place de choix.

Voilà pourquoi nous n'avons pas voulu strictement imposer aux Centres de Formation des programmes uniformes et ceux qui vous sont proposés doivent servir de référence en vue d'orienter chaque Centre dans la recherche d'une méthodologie adaptée à chaque milieu.

La démarche ainsi préconisée tend à former des jeunes profondément enracinés dans leur milieu et agents responsables et promoteurs de développement.

Par ailleurs, le développement global de la communauté implique une participation populaire et plus particulièrement celle des jeunes qui constituent l'avenir de la Nation.

On ne saurait donc envisager des programmes de développement qui ne tiennent compte de ces considérations.

Notre vœu est de voir les jeunes jouer le rôle positif qu'on attend d'eux dans la bataille pour sortir du sous-développement et de la sorte, contribuer à l'émancipation et à la promotion de leur milieu.

Dans cette perspective, c'est chaque jeune qui est appelé à contribuer à l'élaboration de l'avenir.

C. VULGARISATION : Il importe de considérer les aspects ci-après :

- Les structures de la formation doivent s'approcher de la population en évitant au maximum de couper les jeunes de leur milieu de vie où ils devront travailler.
- La formation devra nécessairement tenir compte des possibilités locales et s'y adapter et non avoir l'air d'un corps étranger dans son milieu.
- Les connaissances et les techniques acquises par les jeunes au Centre doivent leur permettre de transformer le milieu dans lequel ils vivent.
- Les programmes de formation, d'assistance matérielle et technique et les activités socio-économiques des jeunes formeront un tout. Il est donc recommandé qu'il y ait une formation alternée (Centre - terrain ou atelier) en vue de confronter les connaissances acquises à la réalité.
- Les jeunes devront bien avant la fin de leur formation faire partie, au Centre et sur leurs collines, des structures associatives ou à vocation coopérative. Cela permettra de doter les sortants (associés) d'un équipement nécessaire de démarrage, grâce à la triple contribution matérielle de "Centre - Parents - Ministère de la Jeunesse et des Sports".

Enfin, pour réussir cette noble entreprise, "Formation - Production et Vulgarisation" il faudra créer un cadre de concertation tant au niveau local que national entre les planificateurs de l'emploi et les responsables de la formation de la jeunesse afin de programmer la formation professionnelle en tenant compte des débouchés prévisibles ou des structures d'accueil à mettre en place par région.

NOUVELLE POLITIQUE DU MINISTÈRE EN MATIÈRE D'ENCADREMENT.

Depuis sa création jusqu'à ce jour, le Ministère de la Jeunesse et des Sports n'a jamais travaillé en fonction des problèmes et des aspirations des jeunes dont il a reçu la mission d'animer et d'encadrer dans les activités de production. C'est pour cette raison qu'il a organisé au cours de l'année 1982 des colloques pour écouter les jeunes. La nouvelle politique d'animation et d'encadrement tiendra compte des problèmes réels et des aspirations exprimés par les jeunes dans ces colloques.

Ces problèmes sont nombreux et les principaux sont les suivants :

- L'ignorance
- La pauvreté et la rareté d'emplois rémunérés
- Le surpeuplement
- Le manque d'animation et d'encadrement
- Le manque d'organisation des jeunes et de collaboration entre les jeunes, les parents les techniciens, et les autorités.
- Le manque de moyens d'approvisionnement et de commercialisation des produits des jeunes.
- Le problème financier et d'équipement
- Le problème de sports et loisirs.

Les souhaits des jeunes se résument en trois points :

1. Les Jeunes aspirent au "plus-savoir" :

apprendre des métiers, se faire alphabétiser, apprendre à mieux élever les animaux et à mieux cultiver en vue d'améliorer leur production en augmentant les produits, recycler les responsables et les gérants de leurs groupements, augmenter le nombre d'encadreurs de la jeunesse, apprendre l'hygiène et la médecine préventive, avoir un bulletin de liaison.

2. Les jeunes aspirent au "plus-avoir" :

avoir des emplois rémunérés pour avoir de l'argent, mieux manger, mieux s'habiller, avoir une habitation confortable.

3. Les jeunes aspirent au "plus-être" :

être respectés, faire quelque chose pour la société, être associés aux grandes décisions qui les concernent ou qui concernent la vie de la nation. Ils ne veulent pas rester dans le monde ambigu où les gens instruits voient en eux des délinquants et où les paysans les considèrent comme des déracinés. Ils veulent prouver à tout prix qu'ils peuvent se tirer d'affaire avec un minimum d'aide de l'Etat.

Dans le but de régler ces problèmes et de satisfaire les aspirations de la Jeunesse, le Ministère a décidé d'instaurer la politique suivante en matière d'encadrement.

Encadrement de la Jeunesse au sein des structures d'animation et de production.

Les structures d'animation et de production les plus appropriées pour "programmer et réaliser l'intégration de la jeunesse dans le cadre du développement national" nous paraissent, et c'est notre orientation que nous

ne cessons d'améliorer, être la formation dans ses divers aspects tels que détaillés dans la première mission en matière de jeunesse, ensuite l'encadrement de la jeunesse au sein d'organisations à vocation coopérative dénommées les groupements socio-économiques (G.S.E.).

Les objectifs de la Mission n° II s'articulent autour de ces G.S.E. que l'on retrouve tant chez les mouvements de jeunesse que chez les jeunes non adhérents à ces mouvements. Nous avons d'ailleurs souligné la constance de ces deux préoccupations dans les différents messages du Chef de l'Etat, lesquelles sont la formation de la jeunesse non scolarisée et son encadrement au sein de coopératives de production, de distribution et de consommation. Ces deux leitmotiv de notre action tendent à ne plus se différencier nettement. Nous nous efforçons, comme nous le verrons dans la description de notre III^è Mission traitant de l'intégration des programmes, d'intégrer la formation et l'encadrement dans un unique et vaste programme, bien sûr à plusieurs volets, mais qui s'interpénètrent.

C'est ainsi que nous retrouverons la formation partout, celle des cadres des membres des G.S.E., de jeunes dans les Centres de Formation qui accueilleront petit à petit des jeunes issus des G.S.E. et qui s'y réintègrent après leur passage aux Centres de Formation, qui sont appelés à évoluer vers des Centres de perfectionnement et de recyclages de la jeunesse. Il est de coutume en de telles circonstances d'exprimer les objectifs en termes d'effectifs à attendre, dans notre cas il s'agit de jeunes à former et à encadrer au sein des G.S.E. Mais il nous semble très audacieux, presque utopique, de projeter des effectifs assez élevés à atteindre, compte tenu de nos moyens propres fort limités et que nous tablons beaucoup sur l'aide extérieure.

Objectifs à atteindre :

1. Rentabiliser les activités des G.S.E.

Dans la description de notre situation de départ, nous avons explicité la philosophie des G.S.E., les objectifs, les faibles moyens dont ils disposent, et la litanie de problèmes auxquels ils sont confrontés. Dans le passé, nous insistions beaucoup plus sur le nombre de G.S.E. de façon que l'une des façons d'évaluer le rendement des Encadreurs était le nombre des G.S.E. recensés dans leurs Communes respectives. Nous avons donc privilégié la quantité au détriment de la qualité. Le résultat de cette politique n'a pas trainé à se montrer, la prolifération de G.S.E. peu viables a été suivie, assez rapidement, de la dissolution de bon nombre d'entre eux, tombant de 1.761 en 1976 à 1.483 G.S.E. en 1980.

Forts de cette leçon, nous allons rectifier notre tir, en nous efforçant de viser beaucoup plus la qualité que la quantité.

C'est ainsi que nous comptons procéder par étapes successives, en renforçant deux ou trois Groupements socio-économiques par Commune et par an; ce qui nous amènera à 100 ou 150 G.S.E. solides et prospères au bout de la période quinquennale. Ceci ne signifie pas évidemment que nous laisserons tomber les autres G.S.E. existants, mais nous concentrerons beaucoup plus nos efforts et nos moyens sur les premiers.

Programmes envisagés

a) Révisiter les services préfectoraux et communaux de l'encadrement de la jeunesse.

- Trouver des solutions adéquates à leurs problèmes majeurs et notamment au manque de moyens de déplacement, de matériel technique, à l'irrégularité de leur traitement ...
- Réinstaurer la collaboration entre les deux niveaux de l'encadrement (préfecture et commune).
- Informer et associer les encadreurs à la préparation et l'exécution des projets et programmes exécutés dans leurs circonscriptions.
- Assurer la formation permanente sous forme de séminaire, de stages, de fourniture d'une documentation appropriée à leur service et de réunion avec les autorités du Ministère.

b) Formation et recyclage des membres des G.S.E.

Donner des notions suffisantes aux responsables des G.S.E. sur la conduite de leurs activités, sur la gestion ...

La formation se fera tant au niveau des Communes que dans les Centres de Formation comme celui de BUTAMWA.

c) Orientation des Jeunes dans le choix des activités tant en milieu rural qu'en milieu urbain :

1. Enquêter d'abord sur les possibilités d'emplois des jeunes :

- en milieu rural, circuits agro-pastoraux, artisanat (vannerie, poterie ...) et commerce.
- en milieu urbain : atelier de production et de réparation, commerce ambulancier, (les kiosques ...).

2. Inciter la production artisanale dans les zones où les terres cultivables se raréfient en examinant d'abord les potentialités locales et les possibilités d'écoulement des produits.

3. Suivre de près et tirer profit du projet de soutien aux activités du secteur non structuré (étude menée par le Ministère du Plan à KIGALI).

d) Soutien matériel, financier et humain aux G.S.E.

- Aider les G.S.E. à planifier leurs activités (essentiellement par les encadreurs).
- Aider les G.S.E. en fournissant un complément de matériel de production.
- Soutenir les G.S.E. dans la commercialisation de leurs produits.

2. Extension de la formule des Chantiers des Jeunes.

Quand les projets sont bien préparés et exécutés avec minutie, cette formule s'avère très efficace parce qu'elle associe la formation et l'encadrement au sein des G.S.E. d'un nombre important de jeunes.

L'objectif sera d'étendre ce projet à 20 Communes au moins à la fin du 3^e Plan Quinquennal, touchant ainsi plus de deux cents G.S.E., si nous comptons un G.S.E. par secteur.

Programme

Exécution d'un Chantier par an, qui servirait quatre Communes. Quand bien même nous n'obtiendrons pas de financement extérieur en ce qui concerne la formation nous sommes en mesure d'exécuter un chantier par an avec nos propres moyens en nous servant d'infrastructures existantes telles que les Centres de Formation des jeunes, les écoles en période de vacances scolaires, les paroisses (Comme ce fut le cas pour le chantier des jeunes du SUD, où la formation s'est effectuée dans les locaux de la paroisse de KIBEHO), et le matériel utilisé lors des premiers chantiers.

3. Intégration des programmes de formation et d'Encadrement de la Jeunesse.

Considérant que la formation de la jeunesse doit viser la préparation des jeunes à la participation au développement national, autant que possible sans les couper de leur milieu d'origine, cette formation devra désormais répondre aux besoins concrets des jeunes dans leur milieu et s'intégrera dans l'ensemble du Plan National de Développement. C'est la raison pour laquelle le Ministère de la Jeunesse et des Sports doit instaurer des structures d'accueil des jeunes après la formation.

Programmes envisagés :

- a) instituer un système de follow-up des jeunes après leur formation.
- b) recruter progressivement les jeunes appartenant déjà à des G.S.E., ce qui résoud automatiquement le problème du reclassement, étant donné que le jeune retournera dans son G.S.E. après la formation.
- c) doter les jeunes terminant leur formation d'un équipement de base, susciter et soutenir la formation d'associations à vocation coopérative de ces jeunes (ateliers coopératifs, association de maçons, G.S.E. agricoles).
- d) établir une liaison fonctionnelle entre les structures de formation dans les centres et celles sur le tas, notamment en matière de chantiers de jeunes.
- e) étudier les possibilités de formation de la jeunesse dans les établissements publics et privés de production, formation de la main d'oeuvre qualifiée dans les entreprises industrielles ou de services.